

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS ■ Les travaux d'extension des « Petits Épis » à Ennezat devraient débuter en février 2024

Douze nouvelles places pour la crèche

Réunis à Mozac pour une séance du conseil communautaire de l'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV), mardi, les élus sont revenus sur le projet d'extension de la crèche d'Ennezat.

Justine Planque

justine.planque@centrefrance.com

En janvier dernier, le conseil communautaire de Riom Limagne et Volcans (RLV) approuvait le projet d'extension de la crèche « Les Petits Épis » à Ennezat. Quelques mois plus tard, les élus ont fait un point sur l'avancée du projet. À noter que sur ce projet, la commission petite enfance de la communauté d'agglomération et les agents des crèches d'Ennezat et de Saint-Laure ont été associés et ont activement participé à l'élaboration du projet.

Deux places supplémentaires

Pour rappel, la crèche d'Ennezat accueille actuellement 25 enfants. Pour permettre à la structure d'ouvrir deux nouvelles places - les travaux devraient permettre d'augmenter la capacité d'accueil de 12 nouvelles places, soit une capacité totale de 37 places - la crèche va avoir le droit à une extension de 108 m² : de quoi libérer de l'espace pour l'accueil de loisirs de Saint-Laure et ouvrir, donc, deux places supplémentaires.

C'est l'entreprise Andésite Ar-



CAPACITÉ. Une fois les travaux d'extension terminés, la crèche « Les Petits Épis » devrait pouvoir accueillir deux nouveaux enfants. ILLUSTRATION 3D ANDÉSITE ARCHITECTURE

chitecture qui a été choisie pour s'occuper du projet. Et, le calendrier est désormais connu : hier, mercredi, la demande du permis de construire a été déposée. Les travaux devraient commencer officiellement en février 2024 pour une ouverture prévue en début d'année 2025.

Pour favoriser l'accueil des enfants et permettre à la structure une meilleure durabilité, la transition énergétique est évidem-

ment au cœur du projet d'extension : isolation intérieure en laine de bois, sol en matériaux biosourcés, isolation thermique par l'extérieur, installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales et mise en place de panneaux photovoltaïques sont prévus dans le cahier des charges.

« L'intérêt premier de ce projet est d'améliorer le service propo-

sé par la crèche d'Ennezat mais aussi de répondre conformément aux besoins des familles des enfants accueillis, en leur permettant de conserver un temps de trajet raisonnable », a rappelé Marie Cacérés, conseillère déléguée à la petite enfance. Une fois l'extension sortie de terre, la capacité d'accueil sera augmentée et permettra aux « Petits Épis » d'accueillir deux nouveaux enfants dans le bâti-

ment. Une bonne nouvelle pour les familles du territoire.

Ce chantier, d'un montant total de 445.000 euros sera subventionné par le Département du Puy-de-Dôme à hauteur de 50.000 euros et par la CAF à hauteur de 247.000 euros ; laissant un reste à charge pour la communauté de communes Riom Limagne et Volcans de 75.000 euros. ■